

## Les déplacements pendulaires des actifs val-de-marnais

Paris et les Hauts-de-Seine sont les seuls départements franciliens dont le solde migratoire est positif. Le Val-de-Marne possède le plus petit volume de migrations professionnelles (794 401 actifs) et le solde migratoire le plus déficitaire des départements de Paris-Petite Couronne (- 174 204 actifs).

Déplacements domicile-travail

Département	Sorties	Entrées	Volume	Solde
75	593 402	1 040 559	1 633 961	447 157
92	564 848	644 407	1 209 255	79 559
93	480 158	344 856	825 013	-135 302
94	470 802	323 599	794 401	-147 204

Source: INSEE 2013, flux de mobilité professionnelle 2010

### Des flux qui traduisent les dynamiques métropolitaines

Le déplacement des actifs val-de-marnais

Destinations	Nombre de déplacements domicile-travail
Hors région IDF	4 789
Grande couronne (77, 78, 91, 95)	51 963
Petite couronne (92 et 93)	88 708
Paris	176 511
Intra-départemental	280 942
<b>Total général</b>	<b>602 912</b>

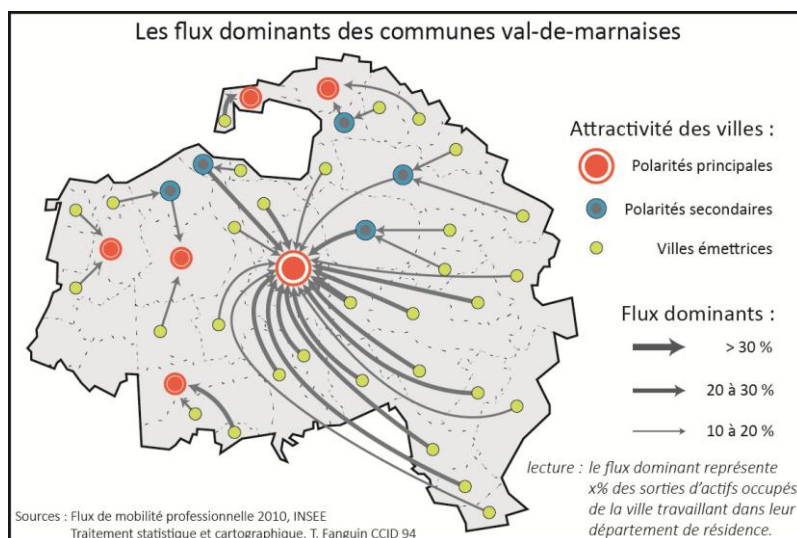
Source : INSEE 2013, Flux de mobilité professionnelle 2010

Les actifs val-de-marnais sont mobiles : le département héberge 602 912 actifs occupés dont 79% travaillent hors de leur commune de résidence et dont 53% quittent le département. Paris attire 29% de ces déplacements tandis que les autres départements franciliens en captent 23%.

La localisation des entreprises et la morphologie des réseaux de transport peuvent expliquer la convergence des déplacements pendulaires vers Paris. Parallèlement, les territoires de petite et de grande couronne reçoivent le desserrement des entreprises parisiennes et deviennent également des territoires attractifs. La place des Val-de-marnais dans les dynamiques métropolitaines du Grand Paris est ainsi confirmée.

### Une géographie départementale des déplacements pendulaires

153 620 Val-de-marnais travaillent hors de leur commune de résidence sans pour autant quitter le département. Créteil est le territoire de convergence en attirant les flux dominants d'une vingtaine de communes. Au total, 14 302 Val-de-marnais rejoignent la ville-préfecture. A Créteil, les actifs val-de-marnais occupent plus de 50% des emplois (30% hors Cristoliens). Orly, Villejuif, Vitry-sur-Seine, Vincennes et Fontenay-sous-Bois captent également des flux dominants, notamment ceux émis par les communes limitrophes. Ces polarités principales peuvent être complétées par des polarités secondaires qui reçoivent autant de flux dominants qu'elles en émettent : Nogent-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Ivry-sur-Seine, Saint-Maur-des-Fossés et Champigny-sur-Marne sont concernées. Les autres communes sont quant à elles des villes émettrices, constituant la base de cette géographie départementale des déplacements pendulaires.



\***Méthodologie** (Nyusten et Dacey) : Le flux est défini comme dominant par le respect de deux critères : ① i envoie son flux le plus important vers j. ② la somme des arrivées de j est plus importante que la somme des arrivées de i.